



## SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures requiert des soumissions et procédera à l'ouverture publique de ces dernières dans le cadre des appels d'offres suivants :

Mardi 19 mars à 10 h :

**APO-2024-010 – Contrat pour la fourniture et la plantation d'arbres sur le territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour l'année 2024 – (SÉAO 1818399)**

Responsable : Stéphane Dubé, directeur  
Service des bâtiments, parcs et espaces verts

Adresse courriel : [apo.greffe@vsad.ca](mailto:apo.greffe@vsad.ca)

**APO-2024-011 – Contrat pour la conception d'une étude de circulation routière dans le secteur est (Bocages) – (SÉAO 1818402)**

Responsable : Karl Espinoza-Rivière, Coordonnateur circulation et sécurité routière  
Service des travaux publics

Adresse courriel : [apo.greffe@vsad.ca](mailto:apo.greffe@vsad.ca)

**APO-2024-012 – Contrat de services professionnels en architecture pour le réaménagement d'un bâtiment au Parc riverain (SÉAO 1818403)**

Responsable : Stéphane Dubé, directeur  
Service des bâtiments, parcs et espaces verts

Adresse courriel : [apo.greffe@vsad.ca](mailto:apo.greffe@vsad.ca)

**VEUILLEZ NOTER** que conformément à la résolution 2023-398 adoptée à la séance ordinaire du conseil municipal du 29 août 2023, le lieu de réception des soumissions ainsi que celui des séances publiques d'ouvertures de soumissions, anciennement à l'hôtel de ville sis au 200, route de Fossambault, sont relocalisés aux coordonnées inscrites ci-bas :

**Endroit de réception :**

Service juridique et du greffe  
**Maison Omer-Juneau**  
289, route 138  
Saint-Augustin-de-Desmaures G3A 2C6

**AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES**

Les documents d'appel d'offres sont disponibles via le SEAO ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme. La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,  
Le 1<sup>er</sup> mars 2024

La greffière,  
Marie-Josée Couture, avocate  
**VSAD.ca**